

CHIENS & Compagnie

Jeudi 1^{er} juin 2017

Cinq chiens dans une école !

Des élèves qui travaillent avec des chiens, c'est impossible !
Est-ce interdit ?



Si ce n'est pas inscrit dans le règlement de l'école, ou qu'aucun arrêté municipal ne le précise, aucun texte n'interdit les chiens dans les écoles. Dans les années 80, Antoine Gancia, directeur de l'école Paul Eluard, a accepté à l'école des chiens qui appartenaient à des professeurs. Il y avait un teckel (Toupie), un cocker (Jagger), un basset artésien hound (Barouf), un lévrier et un jeune chiot. Ils étaient rarement ensemble à l'école, mais Toupie avait son panier dans la classe. Ils apportaient de la bonne humeur, et certains enfants se portaient volontaires pour les nourrir ou les abreuver. Les chiens ne dérangaient pas les moments de classe.

Tony Gancia a accepté de répondre à nos questions : interview en page 2 .

Interview d'Antoine Gancia au sujet des chiens à l'école :

Pourquoi aviez-vous accepté les chiens dans l'école ?

Je suis surpris que ces faits ressortent aussi longtemps après. Cela a dû marquer les parents ou grands-parents des élèves d'aujourd'hui. Les chiens ont été présents mais non d'un mode concomitant et ce pour des périodes limitées excepté pour Toupie, chienne de Mme Charles-Danna Christine (teckel). Le chien avait son panier dans la classe et a joué un rôle de médiateur relationnel.

Les enseignants étaient jeunes, certains ne demeuraient pas à Carros le neuf et la garde de l'animal a posé problème à un moment particulier.

Pour ma part, un cocker (Jagger) non de pure race m'avait adopté suite au départ définitif de son maître pour les USA. Il m'a fallu une quinzaine de jours pour régler la question de son gardiennage. Il restait dans mon bureau lorsque je faisais classe. Non agressif.

Barouf (basset artésien hound) avait été récupéré errant dans la rue par M. Pattou. Courte présence également ponctuelle, le temps de régler son hébergement ; son maître retrouvé ne pouvant plus le garder.

Mme Galtier Virginie, aussi pour quelques jours, a amené sa chienne (lévrier) ; M Bono Luc, idem pour un jeune chiot.

Ces éléments ont renforcé les liens au sein de l'équipe enseignante et ont conféré un caractère « familial » à l'école. Il serait intéressant avec le recul d'avoir connaissance du ressenti des élèves de cette époque.

Chiens non agressifs mais le risque zéro n'existant pas tout a posteriori eût pu être possible mais si ne m'apparaissait pas irraisonnable, aujourd'hui...

Acceptiez-vous les autres animaux ou que des chiens ?

La question ou la demande ne se sont pas posées. Pour l'anecdote M Suc-Titre Bernard avait créé et installé une fourmilière en coupe vitrée dans le cadre des sciences.

Est-ce que les chiens dérangent les moments de classe ?

Pas dans mon souvenir. Si c'eût été le cas, leur présence n'aurait pas été acceptée. Il se peut néanmoins que des perturbations se soient manifestées mais si cela a pu être elles ont été de mineure importance.

Qui s'occupait des chiens ? Avaient-ils le temps ?

Les enseignants. Peut-être certains enfants se sont-ils portés volontaires pour nourrir ou abreuver le chien et éventuellement le tenir en laisse ?

Les chiens faisaient-ils leurs besoins dans la cour ?

Autant que je m'en souviens ils étaient sortis hors de l'école par leurs responsables au temps de récréation ; les éventuels dysfonctionnements étant assumés par leurs responsables. Si des chiens ont posé problèmes c'est hors temps scolaire. La cour de l'école restant ouverte pour permettre aux jeunes du quartier de jouer au football, certains en profitaient pour y lâcher leur chien après avoir fermé le portail et se libérer ainsi de la promenade, cela avec les conséquences que l'on devine.

Avez-vous des anecdotes à nous raconter sur les chiens ?

Pour compenser sa taille basse et rectifier la nature et lui donner une certaine hauteur de vue, Toupie avait été installée dans un sac et suspendue à une patère du couloir. Rassurez-vous, pour peu de temps, juste le temps que sa propriétaire la voie.